

VADEC

Piles au lithium: un danger dans nos poubelles!

Mal utilisées, mal triées ou endommagées, les batteries lithium-ion chauffent et s'enflamment. Leur concentré d'énergie peut notamment provoquer des incendies dans les installations de gestion de déchets, avec de graves répercussions sur l'environnement, la santé et les biens.

On les trouve partout. Utilisées dans les domaines techniques comme l'informatique, la téléphonie, la mobilité électrique, etc., les batteries lithium-ion ou lithium-polymère sont aussi présentes dans de nombreux produits jetables comme les cigarettes électroniques, les cartes d'anniversaire animées, les baskets lumineuses et autres gadgets. Un son, une lumière, un mouvement, une impulsion électrique, une batterie, une prise ou un câble sont autant d'indices qui doivent alerter sur la nature de ces objets. Car il s'agit de ne pas faire n'importe quoi au moment de s'en débarrasser! En pratique pourtant, seules 20% des batteries au lithium sont triées et recyclées. Un pourcen-



tage bien trop bas, alors que les départs de feu qu'elles causent sont en forte augmentation. Bien qu'équipées de systèmes de sécurité réduisant les risques pour les utilisateurs, les batteries au lithium peuvent en effet s'enflammer en cas de mauvaise manipulation, et ce, tout au long de leur cycle de vie. Le danger d'incendie augmente particulièrement en cas de non-respect des règles d'utilisation, mais aussi lorsque les batteries au lithium ou les appareils ou objet qui en contiennent sont mélangés avec d'autres déchets. Les opérations de collecte peuvent en effet causer des chocs favorisant leur combustion, par exemple au moment de la compression des déchets dans les bennes des véhicules. Plusieurs incendies causés par des batteries au lithium ont d'ailleurs marqué récemment l'actualité – feux de camions-poubelles ou de centre de tri, notamment. Afin d'éviter ces catastrophes, il est indispensable que chacun d'entre nous prenne conscience de ces risques et adopte les bonnes pratiques. Hors de question donc de se débarrasser des batteries au lithium et des appareils qui en contiennent en les mettant à la poubelle. Il faut tout simplement les rapporter dans les commerces, qui

ont l'obligation de reprendre gratuitement les objets proposés dans leur assortiment, ou les déposer dans une déchèterie. 🟡



Infos pratiques

Campagne de sensibilisation des établissements cantonaux d'assurance de Suisse romande
<https://attention-batteries.ch>

INOBAT, responsable de la filière de tri et recyclage des piles et accumulateurs
www.inobat.ch

Campagne de sensibilisation Swiss Recycle
www.risqueincendie.ch

vadec
 Réseau de valorisation des déchets - Arc jurassien
www.vadec.ch